## HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY (1)

## Ш

Le traité de Saint-Vallier, signé le 24 novembre 1327, par le Dauphin et le sire de Beaujeu, en présence des plus nobles et des plus puissants seigneurs de la Savoie, du Dauphiné, de la Bresse et du Beaujolais, garants de l'exécution des clauses jurées, avait enrichi le Dauphin sans assouvir son ambition (2). Non content d'avoir appauvri la Savoie, ruiné le Beaujolais, écrasé tous ses ennemis, Guigue n'oublia pas ses alliés et, sans grands ménagements, il fit valoir auprès de Hugues de Genève le service qu'il lui avait rendu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit et que le

- (1) Voir la Revue du Lyonnaîs de 1865.
- (2) « Paradin et les autres historiens qui ont parlé de la bastaille de Varey disent bien que Guichard, sire de Beaujeu, sut prisonnier du Dausia, mais ils n'ont rien particularisé du traitté que ledit Guichard sit avec le Dausin pour sa rançon quoy que fort necessaire pour l'histoire de ce païs ; ils traitèrent doncq à Saint-Vallier le 24 novembre 1327 par l'extremise de Jean, comte de Forests, d'Aymar de Poitiers et de Guillaume de Beaujeu, frère dudit Guichard, par laquelle transaction fedit Guichard remit au Daufin les seigneuries et chasteaux de Meximieux et du bourg Saint-Christophic et la directe de la grande ruë de Villars, de la maison de Loyes e des poypes du Montelier, de Corsieu et de Montjeu et l'arrière fief de Chatillon de la Palu et de Gordans.... en récompense de quoy le Daufin consentit à la délivrance et renvoya sans rançon Hugues de Marzé, Angelin l'Anglois de Farges et Girard de Chintré, chevaliers, qui avoient ét pris prisonniers avec ledit sire de Beaujeu, outre quoy ledit Guichard pri en fief du Dausia le chasteau, bourg et mandement de Miribel en tou te justice qui lui étoit propre auperavant. » Guichenon, Histoire de Bresse et Bugey, 1re partie, p. 61.